



12 rue carriérasse
34560 Montbazin
Mjc.montbazin@gmail.com
<http://mjc.montbazin.com>

M.J.C. de MONTBAZIN

Procès verbal de l'assemblée générale

du 27 novembre 2021 à 10h.
salle des colonnades Montbazin

Présents : 10 membres de la M.J.C.

Représentés par procuration : 12 membres. Votants 22.

Remarque : Deux cours (vendredi et samedi) ayant été déplacés cette semaine pour cause de fermeture de la maison des sports (risque covid), quelques membres n'ont pu participer physiquement à l'A.G.

Ouverture de la séance

Des remerciements sont adressés aux présents : les membres de l'association, la maire adjointe à la vie associative, représentante de M. le maire, les membres du conseil associatif.

P.V. de la précédente A.G. (12/06/2021)

Adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Présenté par Y. Stubert, adopté à l'unanimité. **P.J. 1** (*intégrée à ce document*).

Rapport d'activité

Présenté par C.Goussakowsky, adopté à l'unanimité. **P.J. 2** (*intégrée à ce document*).

Compte de résultat 2020/2021

présenté par Y. Stubert, adopté à l'unanimité. **P.J. 3** (*intégrée à ce document*).

Budget 2021/2022

Présenté par Y.Stubert, adopté à l'unanimité. **P.J. 4** (*intégrée à ce document*). A noter : un oubli d'affectation de dépense (« revenus des activités annexes, concerts ») est immédiatement ajouté et l'équilibre « recettes/dépenses » adapté.

Election du collègue associatif

En application des statuts, renouvellement d'un tiers des membres du conseil. Sont concernés : Me Christine Azevedo Coste, Mrs Cyril Goussakowsky et Yvon Stubert. Aucune nouvelle candidature des membres n'est proposée. Des remerciements sont formulés à l'égard de M. Lois René, démissionnaire pour raisons professionnelles du conseil associatif. **P.J. 5** (*intégrée à ce document*).

Montant de l'adhésion 2022/2023

A dater de la reprise des activités de la M.J.C., après une courte période creuse, au début de ce siècle, sous la présidence de Lucien Royer, l'adhésion est fixée à 15€. Cette somme est proposée à la reconduction et adoptée à l'unanimité.

Présentation de la saison (en complément du rapport d'activité).

En partenariat avec d'autres associations, grand succès des soirées en hommage à Georges Brassens, auquel ont activement participé le « Montbazarband » dirigé par Philippe Braquart, les « encombrants », Stéphane Gobbi à la guitare, les violonistes sous la direction de Violaine Allix. L'orchestre annonce qu'il fêtera en public ses dix ans d'existence en musique le 29 janvier 2022.

Questions diverses

L'atelier informatique/robotique/3D, inactif depuis la rentrée, veillera à relancer une campagne de communication et reprendra contact avec la « Palanquée » de Sète (informations complémentaires émanant de la maire adjointe). Cette dernière annonce aussi le lancement d'un projet inter associatif et communal à construire en lien direct avec la reconstruction/réhabilitation du moulin de Juffet (gestion « le Forum »).

En réponse à une question d'un membre du C.A., la maire adjointe précise que la commission de sécurité a fixé les seuils d'accueil du public en salle M. Albert à 400 ou 600 personnes selon les configurations adoptées.

Fin de l'A.G. à 11h20

Secrétariat : Yvon Stubert

Pièce jointe n°1

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 27 novembre 2021

Rapport moral

Présenté par Yvon Stubert, membre du collège associatif et co-responsable légal. Rapport adopté à l'unanimité.

Présentation

M. le maire, Me la maire adjointe à la vie du village, mesdames et messieurs les membres de la M.J.C., mesdames et messieurs les administrateurs, bonjour et bienvenue.
C'est avec un réel plaisir que nous nous retrouvons ce matin pour tenir régulièrement, à savoir en ce mois de novembre, notre assemblée générale annuelle, ce qui lui donne pertinence et sens.

Rapport

Pour la deuxième saison consécutive nous avons subi durement les conséquences administratives liées à la crise sanitaire. Il convient ici de rappeler que la M.J.C., agissant avec sens des responsabilités et veillant strictement à la protection de ses membres, a toujours appliqué à la lettre les mesures et contraintes imposées par les autorités. Au-delà d'un évident devoir civique, c'était aussi, pour l'équipe de pilotage, la nécessité d'avoir le sens des responsabilités envers autrui. Il n'empêche que toutes les restrictions de fonctionnement subies ont fortement contrarié nos activités, ajourné des projets et manifestations comme le concert annuel du montbazarband, privé tous les adhérents de leurs moments de détente, de formation, d'entretien de leurs aptitudes, ont appauvri les rencontres, les échanges et la convivialité inhérentes à l'être humain qui ne s'exprime pleinement que lorsqu'il se socialise.

Sans surprise, les effectifs se sont sensiblement affaiblis, comme cela est détaillé dans le rapport d'activités ; malgré cela, le conseil associatif a tenu à compenser l'importante perte de participation aux activités en remboursant partiellement les membres inscrits depuis le début de la saison, démarche de bon sens en cette période de difficultés ; il a aussi décidé de prolonger la date de fin de saison durant 3 semaines en juillet dans certaines activités. Enfin, le conseil a anticipé les conditions de rentrée 2021, justement perçues comme difficiles et a, en conséquence, ajusté certains tarifs à la hausse pour ne pas devoir amputer la saison de nombreuses séances si les adhérents étaient à nouveau en nombre insuffisant. Nous pouvons, en cette fin novembre, constater que les choix prévisionnels étaient pertinents, ce qui nous permet de garantir la continuité de nos activités durant la saison en cours.

Parallèlement, constatant qu'une association à l'arrêt forcé réduisait de fait ses dépenses et freinait ses investissements, le conseil a enfin décidé, lors de la demande de subvention municipale de 2021, de proposer volontairement une réduction de cette aide de 30 %, ramenant exceptionnellement notre subvention à 700€ au lieu de 1000€. Nous avons considéré qu'il fallait faire un geste de solidarité envers la commune ou d'autres associations potentiellement en difficulté. Etre responsable d'une association d'éducation populaire, c'est, entre-autres objectifs, mettre en adéquation des valeurs et des actes.

Vie des projets et perspectives

La saison 2020/2021 a été également marquée par l'accueil favorable porté par la MJC à un souhait d'intégration de l'association des ans chanteurs dans notre structure. Si l'esprit d'actions communes était bien présent, l'indispensable démarche administrative inhérente à une intégration n'ayant pas été menée par la chorale, l'inclusion n'a pu se réaliser. Nous poursuivons donc notre coopération de bon voisinage avec l'association.

Dans ce cadre d'actions coopératives la MJC a également participé activement à la préparation d'une manifestation d'envergure pour marquer le centenaire de la naissance de Georges Brassens. En partenariat avec d'autres associations nous avons ainsi produit lors de deux soirées en novembre des manifestations artistiques offertes à la population. Une préparation approfondie, une présentation riche et variée ont permis aux nombreux artistes d'offrir des concerts de grande qualité à un public très nombreux et enthousiaste. Cette démarche coopérative mérite de rester un fil conducteur dans la vie associative communale.

Remerciements et conclusion

Nous remercions la municipalité pour l'accueil dans les locaux communaux de notre association d'éducation populaire afin de permettre à la population de participer à des actions de formation et d'éducation, de permettre à chacun de s'initier ou de pratiquer des disciplines artistiques, sportives et de création. Nous associons à ces remerciements les personnels communaux, administratifs et techniques, qui nous apportent leur concours au quotidien.

Nous adressons aussi toute notre gratitude aux adhérentes et adhérents de la M.J.C. car ce sont elles et eux qui donnent vie à notre maison commune.

Nous sommes enfin reconnaissants à l'équipe d'animation des activités, formée de bénévoles et d'autres professionnels, pour leur engagement, leur disponibilité, leur précieux apport à la réussite de notre entreprise collective.

Parions désormais sur un nouvel élan collectif, conjuguant dynamisme et bonne humeur. Eclairons à nouveau notre logis, la maison des jeunes et de la culture de Monbazin.

Yvon Stubert

Pièce jointe n° 2

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 novembre 2021 rapport d'activité

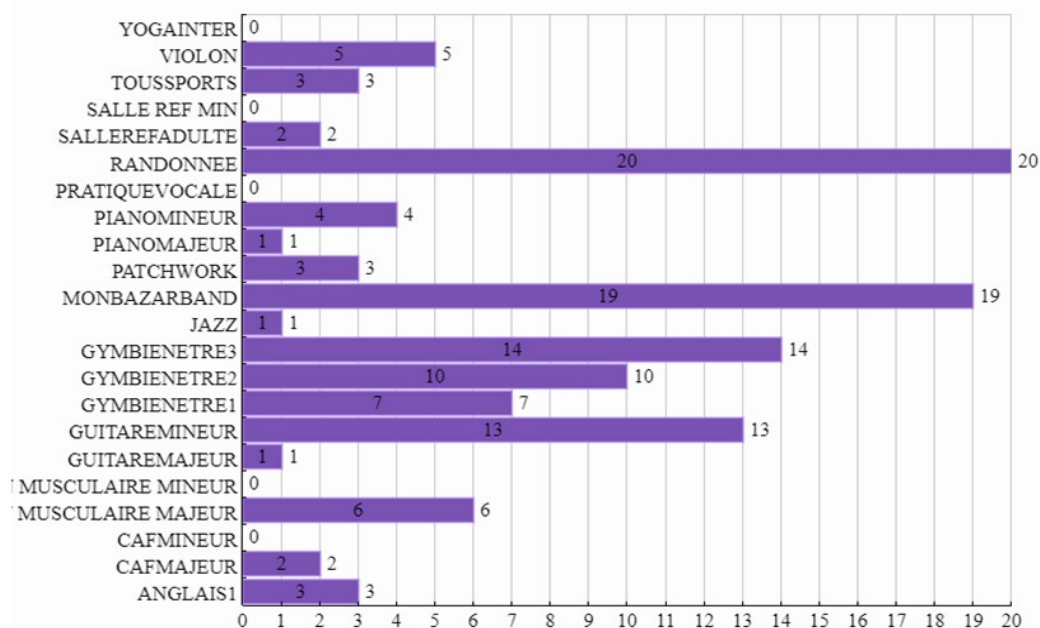
Cyril Goussakowsky, co-responsable légal. Rapport adopté à l'unanimité.

L'activité de la M.J.C. a été fortement frappée par la crise sanitaire depuis mars 2020. Le nombre d'adhérents démontre ce constat.

Fin de saison 2020 en août nous comptons 222 adhérents ; à la fin de saison 2021 (août) , 112, soit 50 % de perte d'adhérents. Ces adhérents ne sont pas revenus en septembre 2020. Ceci s'explique par les mesures sanitaires avec l'arrêt des activités, l'incertitude de la régularité de participer à l'activité choisie , la crainte de la promiscuité....

A cette rentrée de la saison 2021-2022 nous avons maintenu ce nombre à 112 , donc l'effet "crise sanitaire" est encore là ainsi que l'augmentation des cotisations. Nous avons pourtant pris l'option de rembourser aux adhérents les périodes sans activité. Nos finances nous le permettaient alors .

REPARTITION PAR ACTIVITES :



N.B. : cours GYM BIEN ETRE ; il faut ajouter GYM BIEN ETRE 1 , 2 , 3 plus CAF MAJEUR plus TOUS SPORT soit 42

Correctif au 27/11/2021 :

adhérents Montbazarband : 21, randonnée 28 et GYM BIEN ETRE 43.

AUGMENTATION DES TARIFS :

Afin de pouvoir équilibrer la trésorerie la CA de l'association a décidé d'augmenter les tarifs et notamment les "packs" de la gym bien être, ce qui explique sûrement une perte d'adhérents. Pourtant par rapport aux "salles" privées nous sommes très attrayants et même par rapport à d'autres MJC de France et de la région.....

LES BENEVOLES :

Il faut souligner le rôle important des bénévoles de la MJC en les félicitant du travail accompli et du temps donné pour le plaisir de partager et de transmettre (Philippe, Biba, Tina, Sylvie, Thomas, Lucien, Francesca, les membres du CA).

LE PARTENARIAT :

Nous nous attachons à ne pas être en concurrence avec d'autres associations et c'est pour cette raison que certaines activités ne figurent pas ou plus dans notre tableau .

Partenariat avec l'Aquarium qui coordonnait dans le cadre du projet Brassens les associations impliquées et intervenantes.

Un partenariat s'est conclu sur le principe courant septembre avec le foyer gigeannais et sera probablement opérationnel lors de la prochaine rentrée.

LES ECHECS ;

La tentative de rapprochement avec la chorale les " ans chanteur" - à leur demande- pour diverses raisons, notamment de droit associatif.

- l'atelier de pratique vocale qui n'a pas pu démarrer (à la veille de la rentrée) . L'animateur pressenti n'a pu être validé par rapport aux contraintes du pass sanitaire.

- les arts graphiques : activité qui n'a pas pu être relancée ; trop onéreuse par rapport aux nombre d'inscrits et déjà pratiquée par une autre association .

- l'anglais : 3 inscrits seulement

LES SUCCES :

-Il faut noter la vitalité du "pôle" la musique :

- avec le Montbazarband (en tête du hit parade)...et son satellite "les encombrants" . Des formations étincelantes et percutantes qui font vibrer les spectateurs (pas que montbazinois...) par leur dynamisme, leur engagement, leur répertoire, tout cela grâce à leur investissement et à leur travail ... et à leur esprit bénévole ;

- Violaine et son groupe de cordes;

- la section guitare avec Stéphane qui tous les ans fait le plein d'élèves...d'ailleurs on refuse du monde .
Ils ont tous répondu présent - avec brio- au concert Brassens ;

- la randonnée (avec cette année plusieurs nouveaux inscrits) .

- la gym bien être qui malgré une perte d'effectifs atteint un effectif de 43 pratiquants.

CONCLUSION :

Cette évolution et donc cette "perte" d'adhérents sont certes influencées par la crise sanitaire mais aussi par les augmentations de cotisations .

Mais notre gestion de l'association quant aux objectifs affichés et aux activités pratiquées est aussi à remettre en question . Le nouveau C.A. y travaillera.

Mesdames, Messieurs, vous êtes là aujourd'hui pour précisément élire un nouveau Conseil...
aux urnes adhérents....

Le co responsable légal Cyril GOUSSAKOWSKY

Pièce jointe n° 3

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 novembre 2021
compte de résultat 2020/2021

Cyril Goussakowsky et Yvon Stubert. Compte adopté à l'unanimité.

M.J.C. de Montbazin

14/11/2021

Compte de résultat du 01/09/2020 au 31/08/2021			
Charges		Produits	
Achats association	-521,73	Revenus des activités courantes	10,00 14 746,98
60 Achats de logiciels	-85,00	cotisations et droit d'entrée (adhésion)	14 736,98
60 Achats matériel activités	-255,90	Revenus des ventes	422,00
60 Fournitures de bureau	-5,70	Ventes de marchandises	422,00
60 Fournitures informatiques	-67,30	REVENUS DIVERS	6,49
60 fournitures protocole COVID	-107,83	remboursement trop perçus	6,49
62 Déplacements, missions et réceptions	-69,31	Revenus financiers	55,29
Frais de pots (AG, ...)	-69,31	Revenus de comptes d'épargne	55,29
Entretiens et réparations	-5,70	SUBVENTIONS	700,00
Entretien et réparation des matériels	-5,70	MAIRIE	700,00
évènement adhérent ou tiers	-100,00	TOTAL PRODUITS	15 930,76
évènement spécial (décision CA)	-100,00		
Frais postaux et télécommunications	-19,50 -379,54		
envois courrier	-98,40		
Frais d'internet	-203,14		
Frais postaux	-58,50		
Impôts, taxes et droits	-100,00		
cotisation federation régionale mjc occitanie	-100,00		
manifestation	-69,50		
visites	-69,50		
prestataires autoentrepreneurs	-6 009,00		
chiball feldenkreis yoga cardio pilates	-3 160,50		
guitare	-1 620,00		
piano	-1 228,50		
Primes d'assurance	-353,36		
Assurance responsabilité civile	-353,36		
Publicités, relations publiques	-16,99		
Participation foires et expositions	-16,99		
REGULARISATION ERREUR	62,75 62,75		
remboursement ADHERENT	-32,00 -7 699,00		
remboursement ADHERENT contexte sanitaire COVID 19	-7 667,00		
TOTAL CHARGES	-15 261,38		
Résultat : 669,38			

soldes en fin d'exercice :

livret : 10671.25€
 compte courant : 5983.88€
 caisse : 520.88€

total du fonds de roulement :

17175.63€

Cyril Goussakowsky et Yvon Stubert

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 novembre 2021

Budget 2021/2022

M.J.C. DE MONTBAZIN budget 21/22

Assemblée Générale du 27 novembre 2021

RECETTES		total	DEPENSES		total
capitaux propres/roulement			projet asso/réserves	2 805,63	2 805,63
	réserves, fonds asso.	17175,63	Achats asso		
		17 175,63	entretien équip.		
revenus divers	rembours.trop perçu		équipements	3 000,00	
		0,00	informatique		
revenus de gestion courante	collecte quêtes		bureau		
	sponsors		musique		
		0,00	autres activités		
revenus des activités annexes			divers		
	affiches pub			3 000,00	
	locations		documentation		
	revenus activités		doc.géné.		
	concerts	400	doc.technique		
		400,00		0,00	
revenus des activités courantes	adh+cofis	10 500,00	déplacements, missions et réceptions		
		10 500,00	déplacements	150,00	
revenus ventes			réceptions		
	ventes			150,00	
		0,00	Entretien et répar.		
revenus exceptionnels			locaux		
	autres rev.except.		matériels	100,00	
	dons et pourboires			100,00	
	vente matériels	200,00	frais d'intervenants extérieurs		
		200,00	cachets		
revenus financiers			honoraires		
	compte épargne	60,00	intérimaires		
	placements			0,00	
		60,00	frais financiers		
subventions			intérêts versés		
	départ.		autres dettes		
	divers		intérêts emprunts		
	mairie	1 000,00	reprise sur chèque		
		1 000,00		0,00	
TOTAL RECETTES		29 275,63	frais télécos.		
			internet		
			téléphone		
			poste		
			courrier	30,00	
				30,00	
			impôts taxes et droits		
			SACEM	100,00	
			enregistrement et timbre		
			cotisation fédé MJC	200,00	
				300,00	
			Locations		
			logiciel compt.	100,00	
				100,00	
			assurances		
			MAIF	400,00	
				400,00	
			pub, relations publiq.		
			pub.		
			catalogues		
			participation événements		
				0,00	
			régul.erreurs		
				0,00	
			Services bancaires		
			envoi chèquiers		
			tenue de compte	90,00	
			autres opérations		
				90,00	
			frais animateurs bénévoles		
				0,00	
			Manifestations		
			concerts	300,00	
			gâtes		
			visites		
				300,00	
			prestataires A.E.		
			anglais		
			gyms.douces		
			guitare		
			piano		
			ensemble	22 000,00	
				22 000,00	
			rembours. Adhérents		
			contexte covid		
				0,00	
			retrait espèces		
			à préciser		
				0,00	
			événement adhr.ou tiers		
			naissance		
			décès		
			autre événement (CA)		
				0,00	
REPORT RECETTES		29 275,63	TOTAL DEPENSES		29 275,63

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 novembre 2021

ELECTIONS AU CONSEIL ASSOCIATIF

Le conseil compte statutairement de 9 à 12 membres élus pour trois ans par l'assemblée générale.

Le mandat renouvelable.

Le conseil est renouvelé par tiers tournant lors de chaque assemblée générale annuelle.

En réunion spécifique le conseil associatif élit ultérieurement ses deux représentants légaux ainsi que les responsables des pôles (administratif et trésorerie), les responsables des pôles et branches (sport, culture et arts, éducation et loisirs).

* ont été élus pour trois ans en 2018/2019 (mandat renouvelable en 2021/2022), et à nouveau candidats lors de l'A.G. du 27 novembre 2021 :

- Christine Azevedo-Coste
 - Cyril Goussakowsky
 - Stubert Yvon
- Elus à l'unanimité.